



COMMUNE DE WEMMEL Conseil communal Jeudi 30 août 2012

Décisions

www.wemmel.be

Application de l'article 252 du décret communal

Présents : M. Carpriau Bernard, président-échevin, M. Van Langenhove Marcel, M. Mertens Roger, M. Vander Voorde Herman, échevins, M. Verhasselt Jan, M. Noltincx Didier, M. Coomans de Brachène Thierry, M. De Visscher Raf, Mme Sarels Jeannine, M. Galluccio Roberto, M. Vansteenkiste Walter, Mme Moreau Jacqueline, M. Verbist Eugène, M. De Lille Robert, Mme Dewell Nathalie, Mme Van Baden Lucia, M. Stubbe Alain, M. Vervloet Marc, conseillers, et Mme De Taeye Katrien, secrétaire

Excusés : M. Andries Christian, bourgmestre, Mme Van der Straeten Monique, échevin, Mme Van Cauwenberghé Fernande, M. Vansteenkiste Walter, M. Mombeek Thierry, conseillers

Absente : Mme Gordts Marleen, conseillère

Le président ouvre la séance.

La secrétaire donne lecture du P.V. de la séance précédente, qui est approuvé par le Conseil A L'UNANIMITE.

SEANCE PUBLIQUE

1. Installation d'un nouveau conseiller communal : approuvée À L'UNANIMITE.
2. Prise en connaissance du compte 2011 du CPAS-Wemmel : le président commente cette proposition : il en est pris connaissance.
3. Approbation du compte communal 2011 : le président commente ce point. Le service ordinaire est approuvé par 15 voix pour et 2 abstentions (Verhasselt Jan, Mme Van Baden Lucia).
Le service extraordinaire est approuvé par 15 voix pour et 2 abstentions (Verhasselt Jan, Mme Van Baden Lucia).

4. Modification budgétaire n° 3 et 4 au budget 2012 : le président commente ce point. Le service ordinaire est approuvé par 12 voix pour, 3 contre (Verhasselt Jan, De Visscher Raf, Mme Moreau Jacqueline) et 2 abstentions (Vander Voorde Herman, Mme Van Baden Lucia).
Le service extraordinaire est approuvé par 12 voix pour, 3 contre (Verhasselt Jan, De Visscher Raf, Mme Moreau Jacqueline) et 2 abstentions (Vander Voorde Herman, Mme Van Baden Lucia).
5. Prise en connaissance de l'approbation du compte 2011 de la Fabrique d'Eglise Saint-Servais (doss. 2255) : le président commente ce point : il en est pris connaissance.
6. Approbation de la modification du plan pluriannuel de la Fabrique d'Eglise Saint-Englebert : le président commente ce point. M. Stubbe quitte la séance. Ce point est approuvé par 9 voix pour, 5 contre (Noltinx Didier, Mme Sarels Jeannine, Galluccio Roberto, Verbist Eugène, De Lille Robert) et 2 abstentions (Verhasselt Jan, Mme Dewell Nathalie).
7. Approbation de la modification budgétaire n° 1 au budget 2012 de la Fabrique d'Eglise Saint-Englebert : M. Stubbe réintègre la séance : ce point est approuvé par 11 voix pour, 5 contre (Noltinx Didier, Mme Sarels Jeannine, Galluccio Roberto, Verbist Eugène, De Lille Robert) et 1 abstention (Mme Dewell Nathalie).
8. Accord de principe concernant le prix pour la location d'infrastructures sportives : le président et l'échevin Van Langenhove commentent ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
9. Eandis – cabine HT complexe sportif Zijp – Approbation du contrat de bail : l'échevin Mertens commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
10. Eandis – cabine HT Chemin des Cavaliers – Chemin d'Amelgem – Approbation du contrat de bail suite à l'assainissement de la cabine existante : l'échevin Mertens commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
11. IWVB – rénovation du réseau de canalisations Avenue Vésale : l'échevin Mertens commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
12. Illuminations de Noël 2012 - 2013 : le président commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
13. Rénovation de la menuiserie extérieure de l'école primaire néerlandophone – Approbation du décompte final : le président commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
14. Elagage des arbres de rue – Approbation du cahier des charges et estimation des coûts : l'échevin Vander Voorde commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
15. Remplacement du représentant de la liste de la fraction L.B. auprès :
 - de la Commission mobilité du conseil communal
 - de l'organe de gestion de la bibliothèque
 - de l'ASBL Wemmel-Sport : membre de l'Assemblée généraleM. Vervloet est proposé pour les 2 premiers mandats. M. Galluccio est proposé pour le mandat au sein de l'ASBL Wemmel-Sport.
16. Remplacement de l'administrateur désigné pour le mandat réservé à la commune au sein du Conseil d'administration de l'IWVB – remplacement de Mme Govaere-Laurent : à l'issue d'un vote secret, M. De Lille obtient 11 voix et M. Vansteenkiste 6 voix. M. De Lille est désigné comme administrateur.
17. IWVB : approbation de la modification des statuts 2012 : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.

QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX

Conseiller De Visscher

Demande si le réviseur d'entreprises qui a été désigné par le Conseil communal pour l'ASBL Wemmel-Sport a déjà entamé ses travaux et dans quel délai son rapport est attendu.

Le président du Conseil communal donne la parole à la secrétaire communale. La secrétaire communale répond que le réviseur d'entreprises a entamé ses travaux au cours du mois écoulé et a demandé divers documents à l'administration communale, à l'ancien personnel de l'ASBL et au comptable.

Elle s'attend à ce qu'un rapport soit délivré dans le courant du mois de septembre.

Demande si le plan de gestion des paysages permettrait l'aménagement d'une « piste finlandaise ».

L'échevin Vander Voorde répond que cette question sera transmise au bureau d'études.

Conseiller Verbist

Demande qui est responsable de l'entretien de la zone de parking. Il y a beaucoup de mauvaises herbes.

L'échevin Vander Voorde répond qu'il va examiner ce que la commune peut faire.

Conseillère Dewell

Demande si des écrans acoustiques peuvent être installés le long du Ring.

L'échevin Vander Voorde répond que la commune devrait à l'heure actuelle prendre en charge 80 à 90 % de la dépense, ce qui représente un coût énorme.

Si l'élargissement du Ring devient réalité, des écrans seront installés mais ne coûteront rien à la commune.

Demande si l'on peut remédier au problème des camions qui se garent à présent dans le centre de Wemmel. Elle constate que la problématique qui se posait le long de la Chaussée Romaine s'est à présent déplacée vers le centre.

L'échevin Mertens répond que c'est exact et que des mises en garde avaient été lancées à l'avance à ce sujet. Il a été demandé à la police de procéder à des contrôles.

Conseiller Vervloet

Demande s'il est possible de remédier au problème des débris abandonnés par des jeunes dans le parc de la Résidence.

L'échevin Vander Voorde répond que les problèmes sont connus et que l'entretien a été intensifié.

Demande s'il est possible de remédier au problème de la vitesse excessive des véhicules notamment dans l'Avenue J. De Ridder, l'Alboom, la Rue I. Meyskens,...

L'échevin Mertens répond que le problème est connu mais pas évident à résoudre. Tout le monde veut réduire la vitesse, mais personne ne veut un casse-vitesse devant sa porte.

Conseiller Verhasselt

Demande quel avis a été rendu par le Collège au sujet du lieu d'entreposage des feux d'artifice.
L'échevin Vander Voorde répond que l'avis n'a pas encore été rédigé.

Cette liste est disponible pour consultation à la maison communale – Avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, tous les jours ouvrables de 8h30 à 11h30, et ce jusqu'au 5 octobre 2012.

Wemmel, le 20 septembre 2012

Par ordonnance :
La Secrétaire
(s) K. DE TAEYE

Le Président
(s) B. CARPRIAU